

Examen professionnel de déclarant/e en douane 2024 Descriptif

SPEDLOGSWISS, Association suisse des transitaires et des entreprises de logistique, organise ensemble avec l'office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF), en juin/juillet 2025, l'examen professionnel de déclarante/déclarant en douane.

Dates:

Partie écrite
Partie oral

30 juin 2025
1 et 2 juillet 2025

Lieu:

IFAGE, Fondation pour la formation des adultes, Place des Augustins 19, 1205 Genève

Conditions d'admission:

Selon règlement des examens du 11 juin 2012 Art. 3.3.

Inscription:

Avec le formulaire d'inscription joint

Annexes:

Pas nécessaire de joindre des annexes à l'inscription, car celles-ci sont déjà à disposition.

Lieu d'inscription/secrétariat des examens :

SPEDLOGSWISS
Association suisse des transitaires et des entreprises de logistique
Monsieur Ivan Torres
Case postale
4002 Bâle
Tel. 061/205 98 16 / ivan.torres@spedlogswiss.com

Taxe d'examen:

CHF 1'100.—

Chaque participant/e reçoit une facture qui doit être payée dans les 10 jours.

Date limite d'inscription:

Lundi, 31 mars 2025

Retrait:

Par écrit au secrétariat des examens. Les conditions suivantes sont applicables :

Jusqu'à la réception de la confirmation d'admission	10 % frais de dossier (CHF 95.--)
Jusqu'au 30.05.2025	20 % du montant à payer
Ensuite	montant total dû

Sont exclus de ce règlement tous les cas selon l'art. 4.2. de l'ordonnance d'examen (raison dont on peut tenir compte). Dans ces cas des frais de dossier de Fr. 195.-- seront facturés.